



## Communiqué de presse

30 avril 2016

### **TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2016 :**

- compte administratif 2015**
- déploiement bornes de recharge pour véhicules électriques**
- signature du B.E.A. pour la crèche et logements Jean Franco**

#### ➤ **compte administratif 2015 : une gestion rigoureuse qui porte ses fruits :**

La présentation du C.A. 2015 a permis de montrer qu'en dépit du **contexte d'assèchement progressif des ressources** des pouvoirs locaux imposé par l'Etat, la commune réussit à maintenir dans le vert le plupart de ses indicateurs financiers grâce à une gestion rigoureuse, comme en témoignent les éléments suivants :

- un résultat fortement excédentaire (880 000 euros) dû en grande partie à des **économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement** (près de 500 000 euros de crédits non consommés sur les postes personnel et charges générales),
- **le maintien d'une capacité d'autofinancement** des investissements grâce à cette réduction des charges et au réaménagement de la dette,
- **un désendettement qui se confirme d'année en année** : - 4 M de dette sur les budgets communaux (budget général et budget annexes) sur la seule année 2015 et – 14 M par rapport au stock de 2012, si bien que la dette de Chamonix a été ramenée fin 2015 à son niveau qui était le sien en 2004.

*Dossiers financiers présentés par Yvonick PLAUD.*

## ➤ **Écomobilité : Chamonix s'engage concrètement en favorisant la circulation des véhicules électriques**

Après avoir décidé en 2015 d'appliquer au bénéfice des utilisateurs de véhicules électriques **une réduction de 50% du tarif** de l'abonnement aux parcs de stationnement couverts de la commune, la commune entreprend le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

La création, l'entretien et l'exploitation seront confiés au SYANE, conformément à une délégation de compétence votée au conseil municipal de juin 2015.

La première phase de **déploiement interviendra dès cet été : 4 sites** sont concernés pour l'installation de **4 bornes doubles de charge accélérée** ; il s'agit des sites de stationnement du Corzolet, des Allobroges et de Courmayeur ainsi que d'un emplacement situé derrière la mairie.

*Rapport présenté par Bernard OLLIER et adopté à l'unanimité des membres du conseil.*

## ➤ **Signature du bail pour la construction sur le secteur Jean Franco d'un crèche de 63 berceaux et de 45 logements sociaux**

Après avoir acquis un terrain en 2009 sur le secteur Jean Franco, la commune a souhaité **développer sur le site un programme ambitieux d'équipements publics et sociaux.**

Ecole de musique livrée en 2014, EHPAD en activité depuis janvier 2016.

Afin de répondre aux besoins en logement et en crèche, la commune a lancé un appel à candidatures pour la construction d'une crèche et de bâtiments d'habitation pour 45 logements.

Le bailleur social **Haute Savoie Habitat** a été retenu en juillet 2014.

Le permis de construire, déposé fin 2015, ayant été purgé de tout recours, l'acte de mise à disposition du terrain via bail emphytéotique administratif doit intervenir, ce qui justifie la présente délibération.

Précisions sur le programme de logements : il s'agit de 45 logements sociaux locatifs, à raison de 13 T2, 24 T3 et 8 T4.

Concernant la crèche de 63 berceaux, elle fait l'objet d'une VEFA au prix de 3 M d'euros TTC à la charge de la commune.

**BEA conclu entre la commune et Haute Savoie Habitat pour une durée de 65 ans et moyennant le versement d'un loyer annuel d'un euro.**

**Livraison prévue fin 2017.**

*Rapport présenté par Aurore Termoz.*